

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COLLEGE MARCEL PIERREL situé sur la commune de MARVEJOLS.

## **Article 1 : Objet de la consultation**

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

### **Type de Marché :**

Marché de fournitures

### **Procédure et forme de marché :**

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

### **Les produits demandés :**

- Produit n°1 Carotte certifié Bio ou équivalent 12Kg (réponse le 21/07/2026 au plus tard) – Livraison le : 01/09/2026 - 42 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Chou rouge 2Unité(s) (réponse le 21/07/2026 au plus tard) – Livraison le : 01/09/2026 - 42 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Citron certifié Bio ou équivalent 6Kg (réponse le 21/07/2026 au plus tard) – Livraison le : 01/09/2026 - 42 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Concombre certifié Bio ou équivalent 12Unité(s) (réponse le 21/07/2026 au plus tard) – Livraison le : 01/09/2026 - 42 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Pêche 120Unité(s) (réponse le 21/07/2026 au plus tard) – Livraison le : 01/09/2026 - 42 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Poire certifié Bio ou équivalent 120Unité(s) (réponse le 21/07/2026 au plus tard) – Livraison le : 01/09/2026 - 42 jours de délai de livraison
- Produit n°7 Pomme (1 plateau de pomme ) certifié Bio ou équivalent 28Unité(s) (réponse le 21/07/2026 au plus tard) – Livraison le : 01/09/2026 - 42 jours de délai de livraison
- Produit n°8 Pomme de terre 80Kg (réponse le 21/07/2026 au plus tard) – Livraison le : 01/09/2026 - 42 jours de délai de livraison
- Produit n°9 Prune 20Kg (réponse le 21/07/2026 au plus tard) – Livraison le : 01/09/2026 - 42 jours de délai de livraison
- Produit n°10 Raisin certifié Bio ou équivalent 10Kg (réponse le 21/07/2026 au plus tard) – Livraison le : 01/09/2026 - 42 jours de délai de livraison
- Produit n°11 Salade certifié Bio ou équivalent 14Unité(s) (réponse le 21/07/2026 au plus tard) – Livraison le : 01/09/2026 - 42 jours de délai de livraison
- Produit n°12 Tomate certifié Bio ou équivalent 21Kg (réponse le 21/07/2026 au plus tard) – Livraison le : 01/09/2026 - 42 jours de délai de livraison

### **Modalités de livraison :**

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : livraison en cuisine du collège de 6 h 30 à 11 h 00 contact Antonio au 04.66.32.32.71

### **Date limite de remise des offres :**

21/07/2026, à minuit.

## **Article 2 : Jugement des offres**

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

### **Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :**

- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 40%
- Prix (au meilleur prix) – 30%
- Qualité du produit (traçabilité) (Certificat d'origine des matières premières) – 30%

### **Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :**

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

### **Elimination des offres :**

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

### **Coordonnées de l'acheteur :**

- COLLEGE MARCEL PIERREL
- Celine COSTE
- AV DES MARTYRS DE LA RESISTANCE
- 48100 MARVEJOLS
- Responsable des achats : Jérôme LAIGUEGLIA
- Téléphone : 04 66 32 20 00
- Courriel : aconstantinomaria@lozere.fr

### **Recours**

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif :

Tribunal Administratif de Nîmes